



Parc  
naturel  
régional  
du Doubs Horloger

# Dossier de Presse

Parc naturel régional du Doubs Horloger



Mobilités



© DM Prod

# Le Plan Doux Horloger

## Stratégie de développement des modes doux

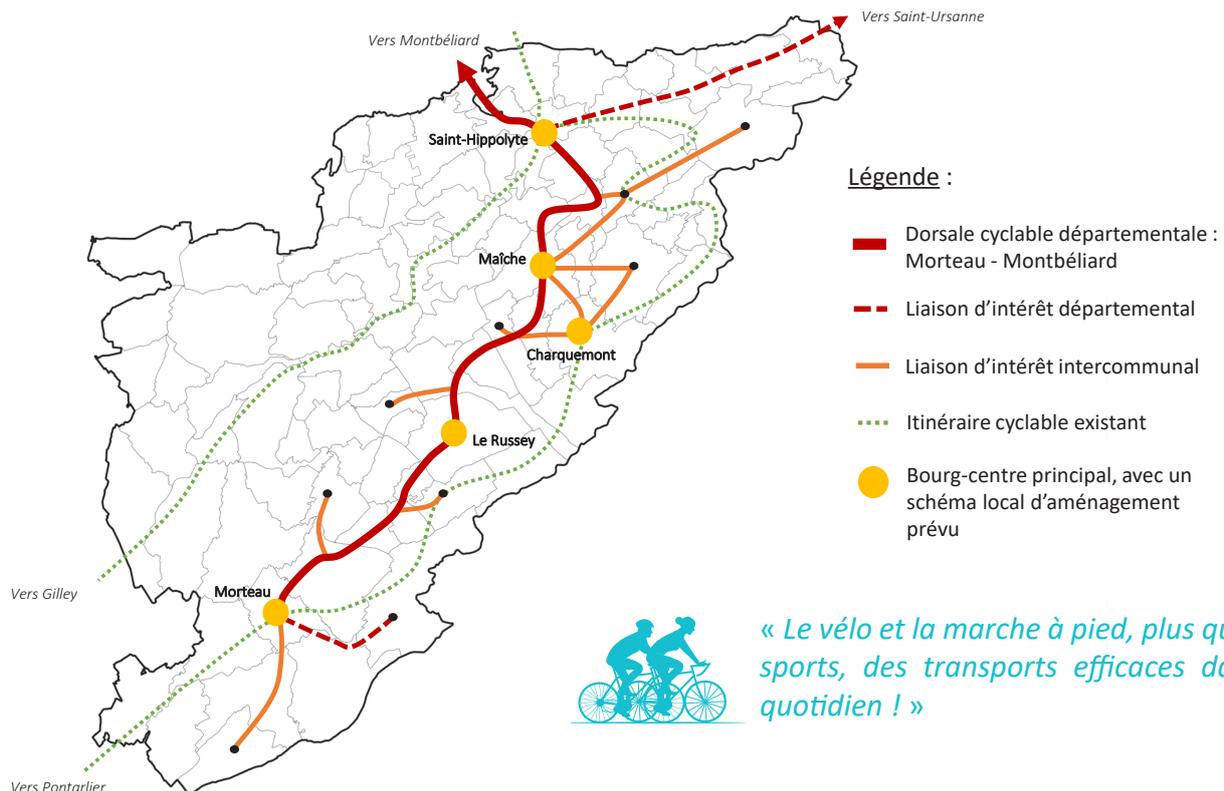
Depuis mai 2022, le Parc naturel régional du Doubs Horloger mène une ambitieuse stratégie sur les mobilités afin de diminuer la dépendance à la voiture individuelle : « Le Plan Doux Horloger ». Ce schéma directeur des modes doux s'étend sur les trois Communautés de communes du Pays Horloger : Val de Morteau, Plateau du Russey et Pays de Maîche.

L'objectif est de déterminer les aménagements (cyclables et piétons) à créer, les stationnements et services à déployer ainsi que la communication à adopter pour une véritable « culture vélo ».

Le Plan Doux Horloger s'inscrit dans le cadre du projet Avélo 2

Financé par :  
l'ADEME, le département du Doubs  
et le Parc naturel régional du Doubs Horloger

### Carte simplifiée des aménagements à venir



Déroulement de l'étude sur un 1 an :



## \* 1<sup>ère</sup> phase Le diagnostic

Pour la réalisation du diagnostic, le Parc naturel régional du Doubs Horloger est accompagné d'un bureau d'étude : BL Evolution. Ce dernier a analysé le territoire et **mené de nombreux entretiens** auprès des élus de communes et de Communautés de communes, des employés d'entreprises, des habitants, etc.



- Très peu d'aménagements cyclables sur le territoire
- Problématique de sécurité routière
- Ambiance routière, notamment devant les écoles
- Discontinuités piétonnes n'encourageant pas la marche à pied pour de courtes distances



- Des projets cyclables et piétons en cours sur plusieurs communes : volonté d'avancer sur cette thématique
- 60% des habitants habitent à moins de 20min à vélo d'un centre-bourg : fort potentiel pour des déplacements du quotidien

### Quelques données chiffrées

**22%** des actifs travaillent dans leur commune

Source : données INSEE 2020



**0,3%** des actifs du territoire se rendent au travail à vélo

Ce diagnostic permet donc de mettre en valeur le potentiel du territoire.

Enfin, pour recueillir le besoin des usagers et approfondir ces données, **une enquête en ligne a été effectuée auprès des habitants du territoire.**

**530** réponses collectées



**58%** sont insatisfaits de leur mode de déplacement et aimeraient changer, notamment pour un mode plus écoresponsable (marche, vélo...)

## \* 2<sup>ème</sup> phase

### Le choix de la stratégie

Pour choisir la stratégie à adopter, élus et techniciens locaux ont été réunis afin de définir les liaisons à développer en s'appuyant sur leur connaissance du terrain, les remarques des habitants et les enjeux établis lors du diagnostic. Une fois les liaisons choisies, une analyse technique et financière de ces dernières a été réalisée. Cela a permis de faire des premiers choix d'itinéraires privilégiés, qui seront approfondis par la suite. **Le comité des usagers a également été consulté pour valider la pertinence des itinéraires.**

## \* 3<sup>ème</sup> phase

### L'écriture du Plan Doux Horloger

Le plan d'action vient déterminer le rôle de toutes les parties prenantes, les moyens à mettre en oeuvre et le calendrier prévisionnel. Il s'articule en trois parties :

#### Axe 1 : Aménager le territoire en faveur des modes doux.

Les aménagements seront mis en place par le Département du Doubs, les communes et les Communautés de communes du Val de Morteau, du Plateau du Russey et du Pays de Maïche. Le Parc aura le rôle de coordinateur et d'appui technique.

#### Axe 2 : Développer les services de l'écosystème.

Le terme «service» désigne les stationnements vélo, les services de location longue durée, l'aide à l'achat vélo, le déploiement du label «Accueil vélo» pour les structures touristiques, les stages de remise en selle et le déploiement du «Savoir Rouler à vélo» dans les écoles. Pour cela, les Communautés de communes et le Parc travailleront conjointement.

#### Axe 3 : Promouvoir et sensibiliser aux modes doux.

Cette mission est attribuée au Parc, avec l'appui des Communautés de communes. Des actions ont d'ores-et-déjà été entreprises telles que le Festival «Santé-vous bouger !» au printemps 2023 à destination des scolaires et du grand public. Une deuxième édition, version hivernale, aura lieu pour un public exclusivement scolaire le 14 et le 15 décembre aux Fins. De plus, les agents du Parc participent régulièrement à des manifestations extérieures pour proposer des ateliers en lien avec la mobilité tels que la fresque de la mobilité.

Enfin, dans le cadre du Plan Doux Horloger, des **expérimentations d'aménagements cyclables seront mises en place prochainement** : aménagements cyclables rue Aristide Grappe à Morteau devant le collège Jean-Claude Bouquet, sécurisation des déplacements piétons et cyclables à Saint-Hippolyte, mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) à Maïche en lien avec la nouvelle école, bandes cyclables à Charquemont...





# Programme « Moby »

© Tanguy Mercier

## Promouvoir l'écomobilité scolaire

En lien avec le Plan Doux Horloger, le Parc a déployé le programme Moby afin d'établir des plans de déplacements des établissements scolaires. Ces plans permettent de connaître le potentiel de déplacements alternatifs et d'encourager à l'écomobilité scolaire. Ce programme a débuté en septembre 2022, pour une durée de deux ans.

### L'écomobilité scolaire, kesako ?

L'écomobilité scolaire concerne les modes alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre à l'école : covoiturage entre camarades de classe, vélo, bus scolaire, trottinettes, rollers, marche à pied...

Le programme Moby est également l'occasion de sensibiliser les élèves sur l'usage de l'intermodalité, la mobilité de demain dans nos territoires, à la fois pour des raisons de santé publique mais également pour l'environnement et la diminution de l'empreinte carbone individuel.

### Programme Moby

Créé par EcoCO2

Financé par : les CEE (Certificats à Economie d'Énergie), les Communautés de communes et Le Parc naturel régional du Doubs Horloger  
Animé par : le CPIE du Haut-Doubs et Le Parc naturel régional du Doubs Horloger

**QUI EST CONCERNÉ ?** Trois collèges et un lycée sont impliqués dans la démarche.



- Collège Mont-Miroir à Maîche
- Collège Jean-Claude Bouquet à Morteau et Villers-le-Lac
- Collège René Perrot au Russey
- Lycée Edgar Faure à Morteau

Ces établissements sont déjà engagés ou souhaitent s'engager dans une démarche écologique auprès des élèves, avec la mise en place d'éco-délégués dans leur établissement.

Moby permet de réunir à la fois des acteurs de l'aménagement du territoire, des professeurs, du personnel scolaire, des élèves ainsi que des parents d'élèves pour réaliser un diagnostic des mobilités actuelles, suivi d'un plan d'action pour des changements concrets. Ces changements peuvent aller de l'organisation d'un atelier de réparation de vélos au sein de l'établissement, à la mise en place d'aménagements cyclables.

### CONTACT :

Alizée BETSCH, chargée de mission mobilités douces  
03 74 95 34 20 - alizee.betsch@parcdoubshorloger.fr

Océane VINCENT, chargée de communication  
03 74 95 34 21 - oceane.vincent@parcdoubshorloger.fr